



Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie

## SDES, territoire d'énergie Savoie

(Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie)

Bâtiment « 3D » 81 rue de la Petite Eau

73290 La Motte-Servolex

### Objet :

**Travaux de rénovation  
énergétique des bâtiments  
communaux :  
participations financières**

### Extrait

du registre des délibérations du bureau syndical

### Délibération n° BS 1-3-2024

### Séance du 8 février 2024

#### Membres :

En exercice : 13

Présents : 8

Présents et représentés ayant pris  
part à la délibération : 8

L'an deux mille vingt deux

Le 8 février à 17 heures,

Le bureau syndical du SDES s'est réuni au siège social du SDES à la Motte-Servolex (73), après convocation légale, sous la présidence de Michel DYEN.

#### Date de la convocation :

1<sup>er</sup> février 2024

Étaient présents : Yves BERTHIER, Serge DAL BIANCO, Michel DYEN, Chantal MARTIN, Jean-Claude RAFFIN, Christian RAUCAZ, Béatrice SANTAIS et Alain ZOCCOLO.

#### Secrétaire de séance élu :

Chantal MARTIN

Étaient excusés : Robert AGUETTAZ, Marie-Claire BARBIER, Roger BLANC-COQUAND, Serge TICHKIEWITCH et Jean-Marc VIAL.

#### Nota :

Le Président certifie que cette délibération sera affichée au siège du syndicat et mise à disposition sur le site du SDES en février 2024.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le comité syndical du 29 juin 2021 a validé le principe de participation financière du SDES aux travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux réalisés à l'initiative des communes sous leur propre maîtrise d'ouvrage et ce, à compter du second semestre 2021.

Les participations financières du SDES à ce titre, sont financées par les nouvelles recettes issues du prélèvement de la TICFE. Ainsi, ces participations financières sont proposées aux seules communes ayant intégré le dispositif de répartition des recettes issues de la TICFE, à savoir l'équivalent du coefficient 5 conservé par la commune et l'équivalent du coefficient 3,5 conservé par le SDES.

Ces participations sont éligibles aux seuls travaux contribuant à la réalisation d'économies d'énergie dans le cadre d'une rénovation partielle ou globale d'un bâtiment. Les travaux réalisés devant à minima respecter les exigences de performances énergétiques et les critères des fiches CEE.

Pour les dossiers présentés au présent bureau syndical, les modalités de constitution et de dépôt des dossiers ainsi que les participations financières, sont celles définies par le comité syndical du 17 octobre 2023.

Aussi, il convient que le présent bureau syndical analyse et valide ou non les nouveaux dossiers notés A VALIDER.

Ces dossiers listés dans le tableau annexé au présent rapport, représentent une participation financière potentielle maximum de 167 001 €.

Le bureau syndical, après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents et représentés ayant pris part à la délibération :

- ▶ *D'approuver les dossiers notés « à valider » et listés dans le tableau annexé au présent rapport ;*
- ▶ *D'autoriser les engagements budgétaires des nouveaux dossiers, sur la base des montants maximums mentionnés dans le tableau financier annexé au présent rapport, soit une participation financière maximum globale de 167 001 € ;*
- ▶ *De donner délégation à Monsieur le Président pour notifier la participation financière du SDES aux maîtres d'ouvrage concernés.*

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an, susdits.

Pour extrait conforme,

*Le secrétaire de séance*

*Le Président du SDES*

*Chantal MARTIN*

*Michel DYEN*



Annexe n° BS 1-3-2024

## Travaux de rénovation énergétique des bâtiments sous maîtrise d'ouvrage des communes : participations financières 2024

Dossier à valider			Suivi du dossier		Synthèse des montants en €				Nature des travaux
Réf dossier	Commune	Site concerné	Date de reception dossier	Complet le	Montant travaux (HT)	Montant travaux éligibles (HT)	Taux d'intervention	Montant participation SDES	
22-012 TRVX BATa	Cevins	Ancienne Fruitière	06/12/2023	06/12/2023	11 669	11 669	60%	7 001	Complément : ITE sur 22m² supplémentaires + isolation plancher bas sur 72m²
24-001 TRVX BAT	Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier	Mairie - salle polyvalente	21/12/2023	18/01/2024	460 900	374 800	35%	80 000	Isolation murs ITE et toiture + menuiseries + VMC +GTC
24-003 TRVX BAT	Les Échelles	CTM en Ecole de musique	30/11/2023	22/01/2024	277 696	191 918	50%	80 000	ITE/ITI, PAC air/air, Plancher haut/bas, menuiseries, VMC SF, LED
					750 265.00 €	578 387.00 €	-	167 001.00 €	-

<b>Total année 2024 - A valider le 08 février 2024</b>	<b>3 nouveaux dossiers</b>	750 265.00 €	578 387.00 €	-	167 001.00 €
--	----------------------------	--------------	--------------	---	--------------

Nouveaux dossiers déjà validés
Compléments dossiers déjà validés